



Tract réalisé et distribué dans le respect des mesures sanitaires.  
Ne pas jeter sur la voie publique.

# La bonne et les moins bonnes nouvelles.

Une fois n'est pas coutume, nous avons une bonne nouvelle, nous allons donc commencer par ça.

## Mutuelle :

La Direction nous a annoncé que le contrat avec Malakoff a été renégocié, et nous avons de nouveau la possibilité de rattacher un conjoint au contrat comme auparavant.

Une nouveauté aussi avec la prise en charge partielle des « médecines douces » (ostéopathie, diététique, etc.)

Et enfin une amélioration des remboursements sur le dentaire et l'optique principalement.

Une information détaillée devrait être faite par la Direction prochainement.

## Chômage :

Vous le saviez déjà, tous les lundis de Mars sont chômés (sauf secteurs spécifiques)... ce que nous voulions rappeler surtout, c'est que l'argument avancé par la Direction pour forcer certains à signer l'accord APLD, et qui consistait à dire que le chômage partiel était compenser à 80% du Brut au lieu de 70% ne tient déjà plus, puisque nous avons déjà dépassé (pour la plupart d'entre nous) le quota des 35 premières heures, et que donc les heures de Mars seront bel et bien indemnisées à 70% seulement !

## Primes décalées :

Non contente de nous faire perdre de l'argent avec le chômage, la Direction a décidé, pour se faciliter la vie, de décaler le paiement des primes d'un mois, ce qui a occasionné un mois de Janvier sans primes. Dans sa « grande générosité », la Direction a offert la possibilité pour les salariés de combler la perte de salaire par une avance sur la prime semestrielle.

En clair, ce sont les salariés qui ont financé cette perte avec leurs propres deniers !

## **C'est tout bonnement scandaleux !**

Nous avons fait savoir à la Direction que **ce décalage est illégal**, et que les primes doivent être payées avec le salaire du mois concerné, et non pas un mois après.

La Direction s'entête... nous aussi ! nous avons d'ores et déjà saisi l'inspection du travail, affaire à suivre !

## PLICK et PLOCK, le retour ?

Il semblerait qu'un certain personnage en production refasse parler de lui depuis un moment déjà... remarques désobligeantes, voire limite harcèlement avec certains... on peut même se demander si il n'y aurait pas une once de racisme quand on voit que des faits sont reprochés à certaines personnes alors qu'on les excuses pour d'autres... nous nous demandons si nous n'allons pas devoir reprendre le flambeau de Sud, en remettant au goût du jour les fameuses histoires de Plick et Plock... ou peut-être une nouvelle histoire à trois personnages...

## Négociations NAO :

Comme chaque année, la CGT revendique une augmentation générale conséquente, un salaire de base minimum à 1800 euros à l'embauche, avec réajustement immédiat des salaires inférieurs, une réévaluation de la grille de classifications, etc.

La Direction a tranché dans le vif, ne tenant compte d'aucune revendication, en nous servant l'éternel couplet sur la situation difficile de l'entreprise, et parle juste d'un budget de 1% pour les Augmentations Individuelles (pour les rares privilégiés qui y auront droit), et d'une pseudo augmentation générale soumise à condition, et qui arriverait seulement en Décembre !

### **Autant dire rien du tout pour cette année 2021 !**

C'est à n'y rien comprendre, quand on lit les nombreuses déclarations de la direction dans la presse, vantant « l'explosion de nos ventes », ou encore notre Directeur qui dit que « nous sortons renforcés de nos belles performances 2020 ».

Gardons bien en tête aussi que Mahindra est riche à milliards !

A l'image de Flex'n'Gate, ou Alstom qui débraient pour des augmentations conséquentes, ce sera au tour de nos voisins de Faurecia de manifester lundi 15 pour les mêmes raisons... devons-nous en arriver là aussi pour que la Direction revoie sa copie ?!

En attendant d'éventuelles avancées, n'hésitez pas à montrer votre mécontentement !

### Contacts CGT de PMTC :

**Arnaud Chaudey** (peinture)      ou      **Paul Christmann** (endurance route)

sur la boîte mail :

[cgtpeugeot scooter@gmail.com](mailto:cgtpeugeot scooter@gmail.com)

Tel. Syndicat CGT de Beaulieu :

09.50.39.25.65